

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE



Lic ou LPro ou M : LICENCE SCIENCES DE LA VIE

ANNÉE : L2

SPÉCIALITÉ :

PARCOURS :

SEMESTRE : S3

RÉGIME "ASSIDU"

1 CODE APOGÉE	2 Nbre CREDITS	3 INTITULE DE L'UE	4 Nom du responsable de l'UE	5 MATIERES (type d'enseignement)	6 Poids dans l'UE	7 Type de Contrôle	8 1ère SESSION				9 2ème SESSION			15 16 17 Modalités de conservation des notes de CC ou TP d'une session sur l'autre
							8 Nbre Epreuves	9 Nature Epreuves (2)	10 Durée de l'épreuve	11 Proportion CC/ET (3)	12 Nbre Epreuves	13 Nature Epreuves (2)	14 Durée de l'épreuve	
21BM31	5	Reproduction et développement animal	non connu	1- CM,TD	0,65	CC								La note de TP peut être conservée si ≥ 10
					ET	1	E	1H30	100%	1	E	1H30	La note de CC n'est pas conservée	
				2- TP	0,35	CC	1	A	30%					Les épreuves de TP,TD,CM se déroulent en même temps à chaque session
				ET	1	TP	30 MIN	70%	1	E	0H30			
21BM32	5	Reproduction et développement végétal	P. GOUPIL	1-CM/TD/TP	1	CC	1	TP	100					pas de notes conservées en session 2. l'examen de session 2 regroupe CM/TD/TP
						ET	1	E	2H	80%				
							1	O	10MN	20%	1	E	2H	
21BM33	5	Biologie moléculaire générale	Fouad BOUZIDI	1-CM/TD/TP	1	CC								
						ET	1	E	2H	100%	1	E	2H	
21BM34	5	Bactériologie générale	Catherine TEXIER	1-CM/TD/TP	1	CC	1	M	25%				pas de notes conservées en session 2. l'examen de session 2 regroupe CM/TD/TP	
						ET	1	E	2H	75%	1	E		2H
21BM35	5	La cellule, reproduction et interactions	F DELBAC	1-CM/TD		CC	1	A	20%				Pas de conservation de la note de CC	
						ET	1	E	2H	80%	1	E		2H
21GM37	5	Dynamique de la lithosphère	V. BOSSE	1- CM	0,5	CC							La note de TP/TD peut être conservée si ≥ 10	
						ET	1	E	2H	100%	1	E		2H
				2- TP/TD	0,5	CC								
						ET	1	TP	2H	100%	1	TP		2H
21LM31	2,5	Langues				Voir annexes								
	2,5	PPP				Voir annexes								

(1) Licence = S1, S2, S3, S4, S5, S6 ;
Master = S1, S2, S3, S4

(2) CC = Contrôle Continu ; ET = Examen Terminal

(3) Pourcentage de la note de l'ensemble des CC par rapport à la note de l'ensemble des ET, exemple : ET = 70% ; CC = 30%, quel que soit le nombre d'épreuves de CC et d'ET

(4) Nature des épreuves : E = écrit ; O = oral ; TD ; TP ; M = mémoire ; A = autre à préciser dans la rubrique "REMARQUES" ci-contre

* Si on choisit du CC pur, il faut au minimum 2 épreuves.

* La durée des épreuves ne concerne que les écrits des ET.

La nature et le nombre des épreuves ne concernent que les ET.

Si la durée des épreuves orales, et la nature et le nombre des épreuves de CC apparaissent dans le tableau, ces renseignements ne sont donnés qu'à titre purement indicatif.

REMARQUES

(noter ci-dessous toutes les précisions que vous jugeriez utiles pour la compréhension du tableau)